

Géographie

Écrit

Épreuve commune

Fronts et frontières dans les régions de l'Arctique

Les conditions particulières liées à la crise sanitaire ont conduit à l'élargissement du jury porté à 54 membres pour évaluer 3348 candidats présents dont seulement 18 ont rendu une copie blanche. La moyenne de l'épreuve de géographie est de 10,17 (10,21 en 2019) avec un écart-type de 3,89. Les notes s'échelonnent de 0,5 à 20 : les copies dont les notes sont inférieures à 6 représentent 17% du total, celles dont les notes s'échelonnent entre 6,5 et 9,5 représentent 29%, les copies ayant obtenu entre 10 et 13,5 comptent pour 37% du paquet, enfin les notes supérieures à 14 comptent pour 17%. Plus de la moitié des candidats a obtenu une note supérieure à 10. Le jury a été particulièrement attentif à valoriser les bonnes et très bonnes copies pour cette session sans épreuves orales d'admission. Compte tenu des circonstances, peu de candidats ont été absents et le jury salue la qualité des copies qui témoignent d'une remobilisation des candidats et des préparateurs malgré le report de l'épreuve.

Les disparités entre les copies s'expliquent par plusieurs facteurs. Au-delà des écarts manifestes de connaissances entre les candidats sur la question au programme, c'est bien la capacité à raisonner géographiquement sur le sujet proposé qui fut particulièrement discriminante. La maîtrise de la diversité des formes spatiales des fronts et des frontières, au travers d'exemples précis et mis au service de la démonstration, était attendue. Une explicitation et une maîtrise des processus à caractère géographique était nécessaire pour expliquer et non se contenter de décrire les dynamiques spatiales observées. Ainsi, le jury a été attentif à la précision du vocabulaire mobilisé pour l'analyse des formes spatiales et des processus géographiques. Il insiste aussi sur la nécessité de convoquer des exemples clairs, chiffrés, mis en lien avec la problématique et parfois illustré par une production graphique (schémas, croquis...). La référence à des auteurs doit être utilisée à bon escient notamment pour définir une notion, pour asseoir la démonstration et pour sourcer un croquis ; elle ne saurait se réduire à un catalogue de géographes dont les noms seraient prétendument attendus.

Le jury rappelle que la dissertation exige une sélection des informations et des exemples afin de les agencer dans une démonstration qui doit permettre de répondre au sujet. Certains candidats ont élargi le sujet aux limites de l'Arctique, en proposant une longue première partie qui était souvent en dehors du sujet, à défaut de relier le propos aux formes de fronts et de frontières dans les régions de l'Arctique. D'autres ont entendu le terme « fronts » comme un synonyme de conflits et ont donc restreint le sujet aux conflits liés aux frontières. Le placage de fragments de cours ou de parties de plans préparés dans l'année, mal articulés avec le sujet, nuisent à la rigueur et à la pertinence de la démonstration. La composition de géographie sanctionne la capacité à expliquer des dynamiques spatiales et le jury a eu le plaisir de lire de très bonnes copies développant de façon construite, claire et bien argumentée les enjeux géographiques des fronts et des frontières dans les régions de l'Arctique.

Les propos qui suivent fournissent des éléments de compréhension et de traitement du sujet, non un corrigé qui correspondrait à ce que l'on attend d'un candidat placé dans les conditions du concours.

L'introduction est un élément essentiel pour poser la réflexion sans toutefois atteindre la taille des parties du développement. Elle vise l'efficacité par une accroche pertinente pour le sujet et une contextualisation de celui-ci avant d'en définir et d'en analyser les termes. L'usage du pluriel méritait une attention certaine, comme les conjonctions et prépositions (*et, dans*) qui doivent être considérées avec justesse. Les notions (ici fronts et frontières) nécessitent des définitions mises en regard et articulées entre elles, pour dégager une problématique et conduire enfin à l'annonce d'un plan apte à répondre à cette problématique. La problématique est le fil qui doit être tenu tout le long du développement et il ne faut pas hésiter à y revenir au cours du raisonnement, notamment lors des transitions entre les grandes parties de la composition.

Une des difficultés du sujet résidait dans la formulation d'une problématique puis d'un plan permettant de ne pas omettre un des deux termes du sujet, ni de dissocier ces deux termes ni encore de confondre l'un et l'autre. Il importait donc de s'appuyer sur une définition solide de fronts et frontières dès l'introduction pour guider la réflexion. S'agissant des frontières, une notion clé de la géographie, il convenait de les définir comme les limites de la souveraineté des Etats, leur permettant d'exercer le contrôle, la maîtrise et l'exploitation du territoire ; elles portent aussi dans les territoires qu'elles circonscrivent des ambitions d'exploitation et d'appropriation par de multiples acteurs (firmes multinationales, populations autochtones...). Les frontières sont aussi des projections sociales qui alimentent un mythe et des imaginaires de l'Arctique. La notion de fronts renvoie à l'idée d'affrontement et d'opposition dans des zones en cours d'exploitation ou

d'aménagement (front pionnier, front d'urbanisation) ou en cours d'intégration et d'apaisement (le front militaire ici est peu présent). Il convenait de rappeler alors l'importance des circulations et des mobilités pour comprendre ces fronts avec la contrainte du froid. Or les régions de l'Arctique sont aux limites de l'écoumène et les logiques de front s'y déploient avec acuité ; par ailleurs, le réinvestissement actuel des frontières, par les Etats notamment, remet en question l'idée de frontières réduites à des marges arctiques dans un monde globalisé. La notion de front renvoie davantage à une zone et à la mobilité dans l'espace, là où la ligne frontière est conçue comme fixe ; cette distinction devant être discutée dans la suite du devoir.

S'agissant des régions de l'Arctique, il fallait en proposer une définition liminaire et souligner leur diversité (terrestre et maritime) dans un espace arctique pensé comme vierge et uniforme. Penser en termes de régions (au pluriel), c'est aussi interroger les fondements de cette diversité territoriale, interroger la prégnance des Etats, ouvrir aux enjeux de la coopération régionale autour de l'Arctique et raisonner sur les formes d'autonomie territoriale portées par les peuples autochtones.

L'introduction doit aussi contextualiser brièvement les principaux enjeux en lien avec la dynamique des fronts et de frontières dans cet espace : il convenait d'emblée de souligner l'importance des espaces maritimes qui donnent aux fronts et frontières maritimes une acuité toute particulière dans les régions arctiques. Le réchauffement climatique et la mondialisation trouvaient leur place dès l'introduction : le premier pour souligner les opportunités d'ouverture de ces espaces du froid mais aussi leur plus grande vulnérabilité ; la seconde pour justifier un regain d'intérêt pour ces régions arctiques tant du point de vue des flux marchands que de la gouvernance internationale. Ces deux phénomènes modifient l'effet-frontière des régions arctiques et recomposent les formes et le rôle des fronts et des frontières.

Le jury est ouvert à la diversité des **problématiques**, pourvu qu'elles répondent au sujet dans un plan organisé et tenu de bout en bout. La problématique doit pouvoir être exprimée en 2 ou 3 questions ouvertes maximum. On pouvait par exemple formuler une problématique autour de l'intégration territoriale (politique, économique et sociale) des fronts et frontières de l'Arctique conduisant à une territorialisation en cours de ces régions réputées vierges. Il s'agissait alors de raisonner sur les nouvelles formes de fronts et de frontières en lien aussi avec les impacts du réchauffement climatique et de la mondialisation. Une première partie pouvait être consacrée à l'étude des fronts et frontières comme vecteurs d'intégration d'espaces périphériques du froid. Un second temps pouvait être dédié aux processus multiples de contrôle et de maîtrise interrogeant la nature des fronts et frontières. Enfin, on pouvait raisonner par échelles pour reprendre la notion de régions arctiques et de leur intégration multiscalaire en s'interrogeant sur la pertinence des fronts et sur la supposée fixité des frontières en Arctique.

Concernant le **développement**, les bonnes et très bonnes copies ont su élaborer un raisonnement construit, nuancé et complet sur le sujet, en suivant une progression de l'argumentation. Les plans thématiques à tiroirs, trop ouvertement historiques ou juxtaposés (défis / enjeux) doivent être davantage réfléchis : ils sont interchangeable quel que soit le sujet et s'éloignent immanquablement de la problématique définie. Le jury met aussi en garde contre le raisonnement journalistique qui fournit certes des lieux et des chiffres et s'ancre dans l'actualité, mais sans faire appel à des analyses proprement géographiques.

Le jury a apprécié le recul critique par rapport aux ressources et aux conditions de mise en valeur qui dépendent aussi de choix extérieurs aux régions arctiques, tout comme l'appréciation par les candidats du poids des conjonctures, notamment avec l'évolution des prix des hydrocarbures. Enfin, le recul critique par rapport aux routes maritimes, qui ne sont pas sans risque malgré le changement climatique, avec une fréquentation qui reste limitée, a témoigné d'une finesse d'analyse bienvenue.

Le jury apprécie enfin les copies qui adoptent une présentation assurant une aisance de lecture grâce à des transitions travaillées et une mise en page claire et aérée (sauts de lignes différenciés entre partie et sous-partie par exemple).

I. Fronts et frontières comme vecteurs d'intégration d'espaces périphériques du froid.

Il convenait en premier lieu d'insister sur la diversité des fronts et des frontières des régions de l'Arctique et sur le rôle des Etats dans les processus d'intégration.

1. Des fronts pour exploiter des ressources à l'abri des frontières ?

Les fronts d'exploitation sont liés à la présence d'abondantes ressources qui sont terrestres et maritimes, ou d'ordre matériel et symbolique. Les fronts pionniers sont parfois anciens et concernent des bassins de ressources exploitées selon des cycles plus ou moins longs (fourrure, or, hydrocarbures...), selon des dynamiques de territorialisation différenciées. Ces ressources terrestres sont renouvelables (bois, eau...) ou se trouvent sous la forme de grands gisements vastes ou ponctuels exploités dans une logique de front pionnier en Amérique du Nord, de goulag en Russie et plus récemment d'économie de marché tributaires de la fluctuation des marchés de ces ressources.

Ces fronts sont par ailleurs mobiles : le changement climatique permet de nouvelles exploitations ou le glissement des fronts d'exploitation (ex de la plaine de l'Ob vers l'océan Arctique). La saisonnalité constitue aussi une contrainte de ces fronts pionniers inexploitable une partie de l'année.

Cette exploitation des ressources s'inscrit dans une politique de puissance des Etats qui les exploitent mais elle se heurte aussi aux ambitions des Etats non arctiques dont les firmes viennent investir dans ces régions. L'abri des frontières devient aussi relatif dans un contexte de circulation généralisée des

marchandises (circulation et routes maritimes) et des hommes (développement du tourisme blanc avec croisière par exemple).

2. L'inscription socio-spatiale des fronts et frontières dans les régions de l'Arctique

Les populations des régions de l'Arctique sont diverses (autochtones et allochtones ; permanentes et temporaires ; sédentaires et nomades) et marquées pas la mobilité propre à la logique de front pionnier. Les dynamiques d'urbanisation contemporaines relèvent en outre souvent de cette logique.

Les dynamiques de construction des Etats et la construction des frontières doivent être différenciées entre Amérique du Nord, Russie et Europe. Elles sont cependant marquées par la brutalité et la violence envers les populations locales dans une logique d'intégration pour consolider les identités nationales dans l'enveloppe frontalière (assimilation forcée au Canada, goulags et *zeks* en Russie).

L'apparition de fronts pionniers et de fronts urbains est liée aux cycles d'immigration (Amérique du Nord) et à la mobilité forcée puis incitée des travailleurs (Russie). Cette mobilité des travailleurs (saisonniers aussi) a un caractère peuplant différencié selon les cas ; certaines villes de ces fronts pionniers sont en repli démographique (en Russie) alors que d'autres connaissent une croissance démographique (métropoles régionales canadiennes du Grand Nord). Les fronts sont donc marqués par la mobilité des populations et des effets de croissance ou de repli. Tenir les frontières relève de logiques similaires en moyens humains.

3. La maîtrise territoriale des fronts et le contrôle des frontières en question

Les régions de l'Arctique apparaissent comme des laboratoires de diversité des fronts et des frontières. On pouvait rappeler les fronts militaires de la Guerre Froide et leurs héritages (fronts indurés en zone frontière) ou encore la prégnance actuelle de la question de la délimitation des frontières maritimes à la suite de la Conférence de Montego Bay (ZEE et résolution des litiges frontaliers maritimes).

La maîtrise du territoire ceint par l'enveloppe frontalière demeure incomplète et difficile en termes de transports, malgré les progrès techniques : la motoneige pour les déplacements locaux, l'hélicoptère pour les déplacements à plus long rayon ou les quelques aéroports urbains ne créent pas un réseau de transports complet et hiérarchisé. Les routes maritimes arctiques nécessitent des bateaux spéciaux accompagnés de brise-glace.

La mention des indices de nordicité et la tendance à la dénordification de certaines villes ou régions pouvaient être mises à profit pour nuancer la difficulté ou les insuffisances de la maîtrise des fronts des régions arctiques. Toutefois, cette mention ne devait pas occuper une part trop importante de la composition, comme ce fut parfois le cas.

Après avoir décrit ces paysages et ces formes de fronts et frontières dans les régions de l'Arctique, un second temps de la réflexion pouvait être consacré aux processus qui en expliquent les dynamiques contemporaines.

II. Des processus différenciés de contrôle, de maîtrise et d'intégration aux fronts et frontières des régions de l'Arctique

Il s'agissait ici de pouvoir montrer en quoi les processus contemporains redéfinissent, dépassent ou renouvellent les dynamiques et les formes de fronts et de frontières. Les facteurs explicatifs de ces dynamiques sont d'ordre multiple.

1. De la colonisation à l'intégration ?

Les Etats ont été les acteurs d'une colonisation brutale et le statut des terres arctiques par rapport au Etats donne lieu à des négociations avec les peuples arctiques et leurs représentants. De même, le retour sur ces colonisations brutales s'accompagne de nouvelles politiques de réparation envers les peuples autochtones. Les populations locales souhaitent être associées aux décisions qui concernent leur territoire et non se voir davantage imposer des modèles exogènes dont les logiques de fronts et de frontières sont un avatar. Les modèles d'intégration sont ainsi remis en question.

Cependant de nouveaux acteurs comme les firmes multinationales réactivent la logique d'exploitation en mettant à profit l'abaissement des frontières dans la mondialisation et la mise en œuvre de nouveaux fronts pionniers. Le rythme s'est cependant ralenti en raison des contraintes techniques et économiques (abandon de gisements offshore par exemple). L'intégration aux flux mondiaux est alors à nuancer.

2. Tensions entre (sur)exploitation et protection

La dimension environnementale avait son importance dans le sujet et la réflexion sur les sacrifices environnementaux est en cours dans les régions arctiques et s'appuie sur la circulation de modèles internationaux. La surexploitation des ressources halieutiques constituait une bonne illustration de gestion des frontières maritimes et des tensions occasionnées.

L'expérience de l'exploitation abusive des fronts (pollutions majeures notamment) et des tensions aux frontières pour les ressources engendre de nouvelles stratégies de développement des marges frontalières au travers de différents modèles (modèle de gouvernance portée par l'Union européenne, modèle prudentiel, politique du Grand Nord canadien etc). La question environnementale porte donc de nouvelles arènes de

discussion transfrontalière (multiples formes et assemblées de coopération, espaces naturels protégés...) autour d'enjeux de protection voire de sanctuarisation.

3. Tensions entre acteurs endogènes et exogènes : les fronts et les frontières au cœur des résolutions de conflits

Dans une perspective plus géopolitique, des tensions et conflits remettent en question tant les fronts d'exploitation que les frontières des régions arctiques.

La logique de puissance des Etats arctiques (Russie, Canada, Etats-Unis...) mais aussi d'Etats au Sud (comme la Chine) ravivent des tensions internationales (présence chinoise dans des investissements économiques, sur les routes maritimes avec les brise-glaces) qui trouvent cependant des espaces de discussion. Les litiges frontaliers ont été résolus pour la plupart mais il y a une réactivation des questions frontalières comme le débat sur l'indépendance du Groenland le montre.

Au niveau interne dans les Etats arctiques, l'autonomie des régions (Nunavut, Nunavut...) et la volonté des populations locales d'être actrices du développement local et régional remettent en question la logique des fronts pionniers impulsés de l'extérieur et qui ne correspondent pas aux représentations territoriales autochtones. Les nombreux conseils de coopération associant les peuples arctiques en témoignent.

III. L'intégration des fronts et frontières des régions arctiques à différentes échelles

Cette dernière partie, en proposant de procéder par échelle, permettait de montrer que selon l'échelle d'analyse la problématique d'intégration des fronts et frontières des régions arctiques se déclinait de différentes façons.

1. A l'échelle mondiale : un modèle arctique macro-régional de coopération ?

L'observation des dynamiques aux fronts et frontières des régions arctiques révèle la présence d'acteurs multi-niveaux (OIG, Etats, territoires autonomes, populations locales) et de nature diverse (firmes multinationales, associations, multiples conseils de peuples arctiques...) dans une optique de coopération qui parvient à se réaliser (Conseil de l'Arctique par exemple, système des pays observateurs). Les régions arctiques illustrent ici un mouvement plutôt réussi de régionalisation autour d'un espace transnational dans la mondialisation.

Cependant, ce modèle de coopération n'efface ni les frontières ni les fronts d'exploitation : les seconds restent dans la plupart des cas des espaces d'exploitation dépourvus de transformation sur place et avec un faible impact sur l'emploi local, on parle de « tiers-monde boréal » où la présence des firmes multinationales tend à s'accroître. Les premières, au-delà de la coopération, illustrent un regain de *hard power* dans les pays bordiers (présences militaires accrues, inflation du nombre de brise-glaces, surveillance accrue des routes maritimes circumpolaires).

2. Echelle nationale : diversité des modalités d'intégration des fronts et frontières

La multiplication des accords bilatéraux de résolution de litiges frontaliers montre que les régions arctiques relèvent d'un ordre international favorable à la coopération. A l'échelle nationale, il fallait montrer la diversité de choix de développement et d'intégration des périphéries frontalières arctiques : par exemple comparer les politiques de la Russie, du Canada ou de la Norvège permettait de mettre en valeur des différences de perception et de valorisation des fronts (modèle de développement régional endogène battant en brèche le modèle imposé par le centre) et des frontières (soutien au transfrontalier dans les régions arctiques, réseau de l'université arctique pour le maintien de la jeunesse localement).

Ces politiques n'ont pas toujours les résultats escomptés en matière d'intégration territoriale et certains espaces souffrent d'insuffisance d'investissements en matière d'accessibilité et de transports : on pouvait ainsi comparer des villes de fronts pionniers en déclin (Norilsk par exemple) avec des centres urbains régionaux en croissance (Iqaluit par exemple).

3. A l'échelle infra-nationale : des dispositifs originaux de dépassement des fronts et des frontières

La reconnaissance identitaire des peuples arctiques témoigne de modes de territorialisation différents. A côté du territoire de l'Etat ceinturé de sa frontière, des territoires autochtones sont reconnus avec leurs propres limites (voire sans limite selon la conception du territoire !), par exemple le Sapmi (le territoire des Sames) qui recouvre en partie la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie, ou encore les territoires des Premières Nations au Canada.

Les fronts pionniers font l'objet de réclamations et d'opposition vives (contre les grands barrages hydroélectriques par exemple). La réappropriation des anciens fronts pionniers par la reconnaissance des droits des peuples autochtones impulse une autre forme de territorialisation voire une sanctuarisation de certains espaces. Ce rapprochement entre allochtones et autochtones marque une tentative de dépassement de la logique du front pionnier.

Une **conclusion**, brève mais efficace, pouvait revenir sur les principaux apports de la démonstration : l'analyse des fronts et frontières montre que l'Arctique est un théâtre d'affrontement depuis longtemps, tant onshore qu'offshore. L'Etat reste un acteur incontournable de ces dynamiques de fronts et frontières. Le

modèle westphalien des frontières est à repenser et la logique des fronts pionniers à nuancer au travers de formes de coopération originales qui fonctionnent ou de politiques d'aménagement et de développement remaniées ou concertées. Les régions arctiques attirent et les grands acteurs internationaux y sont présents mais l'évolution des fronts et la stabilisation des frontières n'en font pas pour autant un nouvel eldorado : l'urgence du changement climatique remet en question un modèle d'exploitation non compatible avec les nouveaux enjeux environnementaux globaux ; les coûts techniques et environnementaux engendrés y ralentissent les impacts de la mondialisation.

Une fois encore le jury a pu apprécier de bons **croquis** à l'aide du fond de carte fourni notamment ceux qui faisaient apparaître des flux (routes maritimes par exemple) et des dynamiques (poussée des fronts pionniers vers les littoraux dans la plaine de l'Ob par exemple), sans se contenter du statique des frontières et des principales localisations. Une bonne maîtrise de la sémiologie graphique permet d'exprimer des processus et des formes spatiales variées par la couleur, la forme et la taille des figurés. Le jury a apprécié un souci d'intégrer les croquis dans le raisonnement mais toutes les copies ne le font pas encore. Un croquis ou une réalisation graphique placée et commentée à bon escient dans le cours du texte ou bien appelée et commentée sous forme de renvoi permet d'éviter le placage pur et simple. Le jury est attentif à la qualité de la sémiologie graphique dans son évaluation, il rappelle donc que la qualité importe davantage que la quantité. Les légendes sont des éléments primordiaux dans un croquis et le jury invite les candidats à bien les penser. Il recommande aux candidats de se constituer une banque de croquis à différentes échelles et répondant à plusieurs problématiques. Il est en effet nécessaire de bien relier le croquis ou l'illustration au sujet donné afin de bonifier la copie, sans oublier les règles de base : clarté, propreté, titre, orientation, échelle et légende démonstrative.

Série Sciences humaines – spécialité

Oloron-Sainte-Marie

Lors de la session 2020, le jury a évalué les copies de 972 candidats présents. La moyenne générale est de 10,10/20. L'écart-type s'élève à 4,05. Cinq copies de grande qualité ont été valorisées par les notes de 19/20 et plus. Dans le détail, les copies se répartissent comme suit : 16,3% des copies n'ont pas dépassé la note de 6/20 ; 35,3% ont obtenu entre 7/20 et 10/20 ; 36% ont eu entre 11/20 et 14,5/20 ; et 12,4% ont obtenu au moins 15/20.

L'espace représenté par l'extrait du SCAN 25 est centré sur Oloron-Sainte-Marie. Il se situe dans les Pyrénées-Atlantiques dont la préfecture Pau, visible sur le document d'accompagnement, est distante de 40 kilomètres. La petite ville d'Oloron-Sainte-Marie se trouve à 200 km au sud de Bordeaux, la préfecture régionale de la Nouvelle Aquitaine. Oloron-Sainte-Marie se situe sur l'axe Bordeaux-Saragosse, à mi-chemin entre les deux métropoles : le tunnel du Somport permet de traverser la frontière pyrénéenne entre France et Espagne, soit une situation avantageuse que n'a pas Pau. Dans l'ancienne province du Béarn, Oloron-Sainte-Marie se trouve au contact du bassin Aquitain et des Pyrénées, dans le piémont pyrénéen, à la confluence des Gaves d'Aspe et d'Ossau. Les communications dans les Pyrénées sont principalement axiales, ce qui donne une certaine polarité aux villes têtes de pont en fond de vallée, comme Oloron-Sainte-Marie (mais aussi Lourdes et Saint-Gaudens). La toponymie est marquée par le contact entre deux aires linguistiques, occitane et basque, conférant à cet ouest du Béarn des affinités à la fois gasconnes et basques. Les photographies aériennes de 1959 et de 2018 permettent d'analyser les mutations qu'a connues cet espace, notamment le développement de l'urbanisation, la création de zones d'activités, une forte artificialisation des sols et un remembrement des parcelles agricoles. Ces quatre dynamiques témoignent d'une attractivité du pôle d'Oloron-Sainte-Marie. Comment ce pôle local parvient-il à animer l'espace qui l'entoure grâce à ses dynamiques industrielles et tertiaires, tout en étant de plus en plus polarisé par la métropole paloise ?

Au sein d'une vallée pyrénéenne, cette petite ville est marquée par un étalement urbain dissymétrique. Avec ses 10 000 habitants, Oloron-Sainte-Marie se trouve en bas de la hiérarchie urbaine. Le Gave d'Aspe a joué un rôle dans l'organisation de l'espace. En effet, Oloron-Sainte-Marie se trouve à la confluence des Gaves d'Aspe et d'Ossau, deux cours d'eau qui prennent ensuite le nom de Gave d'Oloron et qui correspondent aux deux vallées principales du Haut-Béarn. Le mot gave est un terme local pour désigner les rivières. Elles descendent de la montagne pyrénéenne et se dirigent vers l'ouest et l'exutoire de l'Adour. Conformément à l'organisation classique de la chaîne pyrénéenne, les vallées drainées par les gaves se caractérisent ici par leur direction sud-est nord-ouest qui leur permet d'assurer une fonction de percée entre France et Espagne. Sur un site de confluence, la ville a profité des possibilités de franchissement des cours d'eau. L'aménagement de plusieurs ponts a permis de pérenniser cette fonction. La largeur des vallées diffère, celle du Gave d'Aspe étant sensiblement plus large que celle du Gave d'Ossau. Alors que le Gave d'Ossau semble plus torrentueux, le Gave d'Aspe s'est montré plus propice à l'urbanisation. Ces cours d'eau connaissent un régime

hydrologique complexe de type nivo-pluvial dont les maximums s'expliquent par la fonte des neiges et le ruissellement des pluies (climat océanique). Ils peuvent avoir des débits impressionnants lors des intersaisons. Certains candidats ont repéré l'existence du centre nautique en eaux vives de Gurmençon, grâce à l'indication touristique du kayak ; cela permettait de désigner le Gave d'Aspe comme ayant un régime torrentiel. La question des crues et des inondations a influencé l'urbanisation. Cette dernière s'est effectuée sur des sites à l'abri des crues, à la faveur d'un commandement de 20 mètres. Le rôle des digues pouvait être noté. On pouvait également remarquer que la voie ferrée se trouve sur un remblai qui la protège des inondations du Gave.

L'étalement urbain méritait aussi une lecture géohistorique. Même si le noyau historique se montre peu important (avec néanmoins la cathédrale en rive gauche du Gave d'Aspe et la sous-préfecture à la confluence des deux gaves), certains candidats ont souligné sa complexité en montrant sa double origine autour de Sainte-Marie et d'Oloron. Du fait de la pluralité de ces sites historiques, cette petite ville pâtit de l'absence de centre unique dans un modèle radioconcentrique qui pourrait polariser la vie urbaine, d'autant plus que les équipements modernes (zones d'activités, zones commerciales, établissements scolaires) ont été déplacés en périphérie, desservis par une petite rocade. Cette crise commerciale des centres est une problématique récurrente dans les petites villes qui est ici accentuée par l'histoire urbaine.

La croissance démographique semble liée à l'arrivée du chemin de fer et aux activités industrielles, ce qui a permis la création de faubourgs. Quelques barres d'immeubles sont visibles à l'est de Pondeilh, mais elles restent peu nombreuses. Le document d'accompagnement révèle combien l'emprise des constructions s'est affirmée depuis 1959 : le développement pavillonnaire s'est effectué en lien avec la route.

Le pôle industriel a connu plusieurs générations d'implantation d'usines. Historiquement, cette ville de confluence a utilisé l'eau dans le cadre de son développement industriel. Ainsi, les implantations présentes entre le Gave d'Aspe et la voie ferrée laissent penser à des emprises liées aux révolutions industrielles, tant par leur localisation que par les surfaces occupées. Oloron était et reste un pôle textile important, notamment comme lieu de production de bérets.

Une deuxième génération d'usines est visible de l'autre côté de la voie ferroviaire, à l'ouest : elle se développe probablement après la Première Guerre mondiale, comme le montre la proximité recherchée avec le rail. Au sud de la Villa Sainte-Marie, l'emprise industrielle est importante (les candidats pouvaient la mesurer approximativement), mais ne présente pas les mêmes formes que les usines textiles, comme le révèlent la cheminée ou les réservoirs d'hydrocarbures. Cette usine s'inscrit dans les industries agro-alimentaires : sa localisation s'explique par l'imaginaire des Pyrénées et s'appuie sur le réseau routier (Lindt). Une autre emprise importante se situe à Bidos et correspond à l'aéronautique (Safran), ce qui s'explique par la desserte ferroviaire et routière, mais également par l'éloignement des frontières allemandes (la frontière espagnole étant vue comme sûre).

Une troisième génération d'entreprises est visible au bord des axes routiers. Les autres établissements industriels ressemblent davantage à des PME et à des PMI avec des emprises au sol beaucoup plus faibles. Certains peuvent être liés au monde de l'aéronautique et de la sous-traitance très présent dans le Sud-Ouest français, malgré l'éloignement du pôle toulousain situé à plus de 200 km au nord-est.

Cette petite ville propose de nombreux emplois industriels, ce qui permet ainsi de créer un pôle économique local.

Oloron-Sainte-Marie s'affirme comme un pôle tertiaire local. La sous-préfecture et le palais de justice en font un centre administratif. Nombre de candidats ont relevé les fonctions liées à l'enseignement. Le faible nombre d'habitants permettait de formuler l'hypothèse d'une menace pesant sur une partie des activités de l'hôpital (fermeture de la maternité).

Le rôle des fonctions commerciales pouvait être souligné au moyen des implantations classiques en périphérie urbaine, en entrée de ville, notamment juste au nord du centre hospitalier ou entre Bidos et Oloron-Sainte-Marie. Posséder une voiture s'avère nécessaire pour accéder à ces grandes surfaces.

D'importantes infrastructures de loisirs se situent à l'est de la ville, peut-être liées aux retombées économiques de l'industrie.

Ce pôle local se trouve dans l'aire d'influence paloise. Il importait d'analyser les axes de transport en termes de desserte et d'accessibilité à la lumière de la proximité de Pau, véritable pôle économique et démographique.

La voie ferroviaire est fonctionnelle de Pau à Bedous, en vallée d'Aspe. Mais elle ne permet plus de gagner l'Espagne (où la gare de Canfranc est devenue un cul-de-sac). La gare d'Oloron-Sainte-Marie joue un rôle dans les navettes domicile-travail, le trajet en TER durant moins de 40 minutes pour aller à Pau. Mais peu de gares sont visibles sur cet espace. Un arrêt est notable à Ogeu-les-Bains dont le nom laisse penser que son développement est lié à l'eau et plus particulièrement à une usine d'eau en bouteille au nord des Tembous. Excepté à Oloron-Sainte-Marie, la desserte ferroviaire reste faible.

Les navettes s'effectuent donc par la route, comme le montre le développement de lotissements et de pavillons. Le trajet le plus rapide s'effectue en remontant le gave vers Herrère : ce n'est pas le plus court en termes de kilomètres, mais cet itinéraire permet d'éviter une route sinueuse dans les collines.

La croissance urbaine est marquée mais concentrée sur l'ouest. Si l'agglomération de Pau compte plus de 200 000 habitants, le développement d'un front d'urbanisation vers le sud reste faible. Gan compte 5 500 habitants, mais les autres communes ont des populations inférieures à 2 000 habitants. Du fait de la proximité en distance-temps avec Pau, l'espace représenté sur la partie est de la carte devrait être le plus concerné par la périurbanisation, mais ce n'est pas le cas. Les villages d'Escout, d'Escou ou d'Herrère comptent moins de 500 habitants. Malgré son développement économique historique, Ogeu-les-Bains compte 1 300 habitants. Les principaux lotissements se trouvent à l'ouest et au sud, à proximité d'Oloron-Sainte-Marie. Certains visent des clientèles relativement aisées, comme le Lotissement du Lac à Ledeuix où les constructions sont relativement espacées, ce qui peut réduire le vis-à-vis ou les nuisances liées au voisinage. Qui plus est, ce lotissement jouit d'une vue sur la vallée par son urbanisation des coteaux. Malgré la proximité paloise, la périurbanisation reste encore mesurée dans l'espace représenté. Le jury rappelle également qu'il n'y a pas forcément de proportionnalité entre l'augmentation de l'emprise spatiale du bâti et l'accroissement démographique.

L'espace cartographié est structuré par un axe de second ordre entre France et Espagne. Oloron-Sainte-Marie se situe à 50 km du Col du Somport qui donne accès à la communauté d'Aragon et à l'Espagne, en remontant la vallée d'Aspe. Le document d'accompagnement montre l'autoroute A64, un axe autoroutier reliant Toulouse et Bayonne. Cet axe joue un rôle structurant dans le piémont pyrénéen et facilite les relations est-ouest entre les principales villes (comme Tarbes, Lourdes et Pau).

Toutefois, il n'y a pas d'axe autoroutier nord-sud entre la France et l'Espagne : seule l'A63 du côté de Bayonne et l'A9 du côté de Perpignan permettent de relier la France et l'Espagne par l'autoroute. L'axe entre Pau et Saragosse s'effectue par la N134, en remontant la vallée d'Aspe. Il s'agit donc d'un axe secondaire, mais important, qui relie la France à l'Espagne. Le tunnel du Somport se trouve à environ une heure au sud d'Oloron-Sainte-Marie.

L'ancien axe ferroviaire de Pau à Canfranc était aussi un axe de second ordre, notamment du fait des incompatibilités des réseaux ferroviaires entre France et Espagne et du coût de l'entretien de ces infrastructures.

Les paysages agricoles sont typiques du piémont pyrénéen, notamment le système de polyculture qui est une donnée générale du Sud-Ouest français et qui s'est maintenu, associant l'activité pastorale, la production de céréales et notamment de maïs, quelques vergers et des parcelles de vignoble. On peut lire cependant des différences dans les évolutions en fonction des zones.

La vallée du Gave d'Oloron développe deux terrasses visibles sur les communes du Verdets et de Ledeuix. Les toponymes de « granges », qui se retrouvent dans la plaine comme sur les hauteurs à l'est d'Oloron, renvoient à l'ancienne pratique pastorale où les animaux, des brebis surtout, passaient l'hiver sur ce piémont pyrénéen et l'été sur les soulans d'altitude. Ce système est aujourd'hui caduc : dans la vallée, ces anciens terroirs herbagers et les landes situés sur les terrasses alluviales fertiles ont été retournés en labours dans le cadre de blocs de cultures remembrés, dédiés à la maïsiculture (silos au nord-est de Précilhon), exigeante en eau. Les aménagements d'hydraulique agricole de ces terrasses de polyculture typiques de l'Aquitaine ont souvent été encadrés par la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne. L'analyse toponymique permettait de dégager d'autres éléments des structures agraires passées, comme par exemple la structure en étoile de la commune de Verdets divisant les terroirs d'assolement entre terres en jachères et terres cultivées (« lannes »). Un croquis de ce finage pouvait être réalisé. En comparant les photographies aériennes, les candidats pouvaient analyser le remembrement et l'agrandissement de la superficie moyenne des parcelles pour la céréaliculture. Il n'y a pas vraiment d'impact sur les haies ou les arbres résiduels, mais un élargissement des blocs de la marqueterie paysagère aquitaine. Ailleurs, des lieux-dits en « bordes » indiquaient d'anciennes métairies ou des « touyas » des landes ligneuses.

A l'est des Gaves, le relief forme des collines lourdes qui s'élèvent jusqu'à 350 m et sont très boisées. Leur conquête est plus récente. A Herrère, le finage ouvert par des déboisements se lit encore dans le paysage. Les grands finages communaux font apparaître un modèle agro-sylvo-pastoral dont on pouvait décrire les composants. Les structures du paysage agro-sylvo-pastoral se délitent : les trouées dans l'espace boisé qui sont des signes de pâtures se ferment, les chemins de parcours sont tronqués car la transhumance s'effectue aujourd'hui par camion, autant de signes d'abandon de l'ancien pastoralisme. La taille modeste des nouveaux bâtiments indiquerait cependant un élevage de qualité, appuyé sur une production labellisée comme l'Ossau-Iraty. Afin de favoriser les cultures céréalières, des retenues collinaires ont été créées : elles permettent de stocker les eaux et d'irriguer lors des périodes les plus chaudes de l'année. C'est une extension du modèle de la polyculture aquitaine sur ces hauteurs. Des parcelles de vignes, résiduelles, doivent relever du terroir de l'AOC Jurançon. Il est fort probable que des bâtiments d'exploitation permettent l'élevage de canards, produit valorisé dans le Sud-Ouest français. Si une serre importante est visible à Escout, cette intensification des cultures reste rare. De plus, il n'est pas possible de s'appuyer sur le nombre de stations d'épuration pour postuler un usage massif d'intrants dans l'agriculture.

Le peuplement des collines est diffus, en exploitations isolées. On compte seulement une commune, Estialesc (300 hab.), alors que le reste du plateau appartient à une grande commune dont le village centre n'apparaît

pas sur la carte, où l'habitat est encore plus dispersé et organisé en « quartiers ruraux » désignés par des toponymes comme *Houratate* ou *Lembeye*. Certains candidats ont mesuré cette faible densité démographique.

Les collines pré-pyrénéennes restent boisées. Leur topographie méritait d'être décrite. C'est un bon réflexe de repérer le point culminant. Leurs formes sont disséquées (serres). Elles ont globalement une direction hercynienne (nord-ouest sud-est) au nord du Gave d'Oloron, mais d'autres directions sont notables. Le relief se montre tourmenté, avec un commandement de 100 mètres, de nombreux ruisseaux, des ravines. Le boisement semble connaître une phase d'essor (enfrichement et fermeture végétale à l'ouest et à l'est d'Eysus). Les sommets sont parfois boisés, mais ce n'est pas systématique. Ces boisements jouent un rôle sur les pentes en limitant les glissements de terrain et l'érosion. L'opposition classique de la montagne pyrénéenne entre soulane et ombrée, qui ne se retrouve pas vraiment sur ces collines, permet cependant d'interpréter des contrastes de versants du sud-ouest de la carte, sur la colline de la soum de Las Paloumères ou celle de Hourc Gros et Monlong. Ce versant est aujourd'hui laissé en friche.

Le tourisme vert s'est développé. Cet espace est propice aux activités de tourisme tournées vers la nature. Sans sur-interpréter les figurés liés au public sur ce type de carte topographique, l'espace est parcouru par deux chemins de Grande Randonnée (GR). L'un d'eux est un chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Plusieurs campings sont visibles. Le patrimoine bâti n'est pas en reste, avec des châteaux et une maison du patrimoine à Oloron-Sainte-Marie. L'espace présente également des constructions typiques du sud-ouest comme les frontons qui permettent de jouer à la pelote basque. Le patrimoine naturel fait l'objet d'une valorisation, comme les gouffres à l'ouest (témoin d'un modelé karstique), avec un itinéraire de randonnée à partir d'un parking. Une base de loisirs pour des activités aquatiques est également présente. Toutefois, ce développement touristique reste raisonnable et permet le maintien d'espaces naturels et d'écosystèmes comme un marais. L'espace cartographié ne présente pas de périmètre de protection majeur, mais n'est pas très éloigné du Parc national des Pyrénées.

Enfin, le jury souhaite faire part de quelques recommandations.

- Le jury a noté cette année une amélioration concernant la production graphique. Divers types de croquis ont été appréciés (croquis de localisation, croquis de synthèse, croquis à grande échelle, croquis de finage, croquis de morphologie urbaine). Attention néanmoins à proposer un titre, une orientation, une légende et une échelle et à respecter les principes de base de la sémiologie graphique.
- Les efforts réalisés pour proposer quelques mesures sont valorisés (par exemple la distance entre Oloron-Sainte-Marie et Pau, la largeur d'une vallée, l'emprise d'un établissement). En ayant en tête que l'extrait de carte couvre 150 km², il est possible d'évaluer la densité de population et de la comparer à la moyenne nationale.
- Le jury a constaté cette année des efforts disparates – parfois discutables d'originalité – de la part des candidats quant aux accroches des copies. Bien que saluant l'effort, il regrette que la recherche d'originalité semble dans certains cas primer sur la cohérence avec la carte. Dans l'absolu, le jury encourage les candidats à la sobriété, rappelant que l'accroche n'est pas obligatoire. Reconnaisant le caractère, à certains égards, ludique du commentaire cartographique, le jury ne souhaite toutefois aucunement brimer la créativité de ceux qui sauront se démarquer par une accroche à la fois personnelle et érudite, soulignant cependant qu'une érudition exotique est rarement compatible avec la nécessaire humilité et la simple efficacité que requiert l'exercice.
- Une solide culture générale de la France permet aux candidats d'éviter les localisations aberrantes. Par exemple, les grands ensembles du relief, les principaux cours d'eau ou encore certaines villes méritent d'être connus.
- Si quelques éléments topographiques peuvent être annoncés en introduction, cela ne doit pas dispenser les candidats de présenter les autres dynamiques de l'espace. Le jury a particulièrement apprécié les introductions rédigées comme un cheminement vers une problématique spécifique. La présentation de l'espace sert alors à dégager les grands enjeux et à préparer la formulation d'une problématique ni convenue ni déconnectée de ce qui précède.
- Les meilleurs plans procèdent de la problématique et évitent ainsi de structurer une troisième partie stéréotypée sur le tourisme, les conflits d'acteurs ou le développement durable.
- Les candidats doivent utiliser un vocabulaire aussi précis que possible : en particulier, les notions d'étalement urbain, de banlieue, de périurbain, de lotissement et de mitage ne sont pas synonymes et méritent d'être mobilisées de manière rigoureuse. Les définitions d'une petite ville et d'une ville moyenne doivent être connues. De plus, les candidats gagnent à utiliser avec précaution les notions d'attractivité, de dynamisme, de déclin ou de diagonale du vide, y compris à l'échelle de la carte.
- Les descriptions de la topographie ne doivent pas être appréhendées comme un passage obligé. Pour être utiles, elles méritent d'être mises en relation, par exemple, avec les activités agricoles, le site de la ville ou encore le tourisme.
- La formulation d'hypothèses est appréciée par le jury lorsqu'elles sont fondées sur quelques indices. Si le vocabulaire de la géographie biophysique gagne à être utilisé, les candidats ne doivent pas s'avancer

autre mesure en matière de géomorphologie en l'absence de carte géologique. De même, les développements historiques doivent être connectés directement au commentaire de la carte.